



Attaques contre des magistrats : condamnation et soutien d'Unité Magistrats

Communiqué du 29 septembre 2025

Suite au prononcé du jugement dans l'affaire du financement lybien, **UNITE MAGISTRATS** condamne sans ambiguïté toutes attaques et menaces proférées à l'encontre de magistrats.

Comme à chaque fois qu'un de nos collègues fait l'objet de critiques ou de menaces, nous réaffirmons notre soutien inconditionnel, qu'il soit public ou discret, à tous les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette solidarité s'étend également à l'ensemble des fonctionnaires publics mis en cause dans le cadre de leurs missions : greffiers, personnel pénitencier, forces de sécurité intérieure...

Nous rappelons que quotidiennement, certains collègues magistrats font face à des menaces, notamment de la part de narcotrafiquants.

L'indépendance de la justice et la sécurité de ceux qui la rendent sont des piliers démocratiques non négociables.

La justice doit pouvoir s'exercer en toute sérénité, à l'abri des pressions et des intimidations, quelles que soient les personnalités concernées par les procédures judiciaires.

UNITE MAGISTRATS reste mobilisée pour défendre l'institution judiciaire et protéger ses acteurs